

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	7 ^{ème}
Nom de site	17_RASPAIL_75007	Numéro	75107_009_14
Adresse du site	17, boulevard Raspail	Hauteur	R+7 (29,85m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	18/03/2022
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	11/01/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	12/03/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 17 boulevard Raspail émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75007 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes panneau à faisceau orientable émettant sur 3500MHz (5G) sur un site existant 3G/4G/5G émettant sur les fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz, orientées vers les azimuts 20°, 120° et 220°		
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès à la toiture à 4m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 20° < 5V/m ; 120° < 5V/m ; 220° < 5V/m 5G : 20° < 5V/m ; 120° < 3V/m ; 220° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans l'azimut 20° : 30,10m en faisceau fixe et 30,45m en faisceau orientable Dans l'azimut 120° : 30,20m en faisceau fixe et 30,65m en faisceau orientable Dans l'azimut 240° : 29,85m en faisceau fixe et 30,30m en faisceau orientable		

Incidences visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seuls des compléments aux antennes Free mobile seront installés. Les nouvelles antennes sont maintenues de même teinte que la façade de l'immeuble. Elles seront installées dans de fausses cheminées afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur grise, et restent invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Lycée Paul Claudel-d'Hulst	21 rue de Varenne 75007 Paris	98 m	<1 V/m	0.8 %	R+3	Non
Lycée général privé St. Thomas d'Aquin	44 rue de Grenelle 75007 Paris	23 m	<1 V/m	1 %	R+4	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Lycée Paul Claudel-d'Hulst	21 rue de Varenne 75007 Paris	98 m	1.2 V/m	1.9%	R+3	Non
Lycée général privé St. Thomas d'Aquin	44 rue de Grenelle 75007 Paris	23 m	< 1 V/m	0.2%	R+4	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



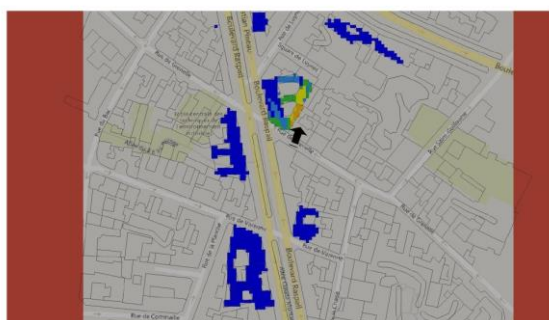
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Légende



Légende



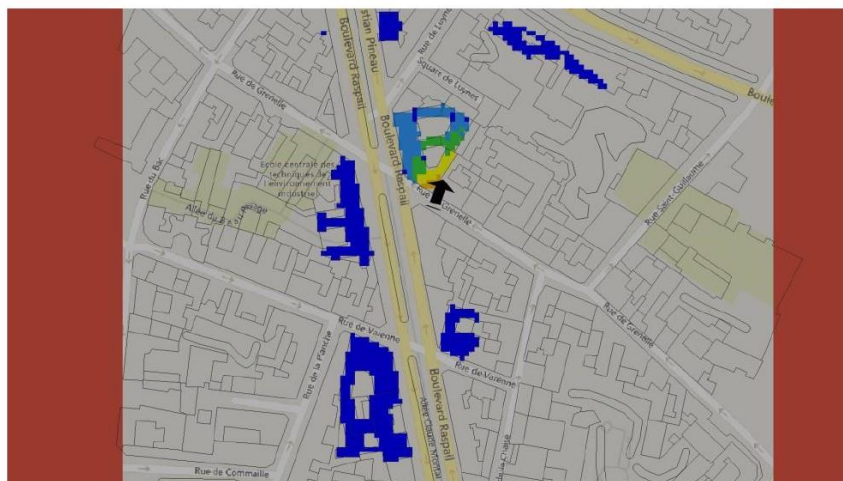
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	28.5 m	28.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Légende



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 120°



Azimut 220°

